



## PETITE ENFANCE

Pour les enfants de 0 à 3 ans, il reste des places disponibles dans les multi-accueils.

Accueil à la journée ou demi-journée, en accueil régulier ou occasionnel.

Service unique d'information : 01.64.75.30.90

## LES TELECENTRES

Les télécentres de la communauté d'agglomération organisent régulièrement des animations pour guider les porteurs de projet dans la création de leur entreprise.

Prochain rendez-vous : **le jeudi 22 juin de 9h à 11h au télécentre e-lab de Coulommiers (9 rue des Margats).**

Renseignements et inscriptions au 01.84.32.03.00



Le Point Autonomie Territorial est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées en situation de dépendance. Il s'adresse également à leur entourage et aidants.

Ses actions sont : informer et orienter, évaluer et coordonner, suivre et accompagner, animer et développer la prévention.

Une équipe à votre écoute au : 01.64.07.79.79  
contact@pat-coulommiers.fr



MAIRIE DE MAUPERTHUIS

Tel : 01-64-03-16-27

[mairie.mauperthuis@wanadoo.fr](mailto:mairie.mauperthuis@wanadoo.fr)

[www.mairie-mauperthuis.fr](http://www.mairie-mauperthuis.fr)

# Les brèves de Mauperthuis

**N°33 – Juin 2023**

*Le mot du Maire.*

*Cette année, comme les années précédentes (hors covid) la brocante du 1<sup>er</sup> Mai à Mauperthuis fut une belle réussite rassemblant de nombreux exposants et visiteurs venus de tout le département et peut être au-delà.*

*Je tiens à féliciter les organisateurs, Mme DUBOIS présidente de l'association des fêtes de Mauperthuis, Mr MEIGNEN président de l'amicale du tir de Mauperthuis ainsi que les membres de ces associations et tous les bénévoles qui cette année encore ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie pour que cette belle brocante reste une date incontournable pour la commune.*

*Néanmoins l'incivilité de certains exposants nous oblige à revoir, pour l'année 2024, le règlement de celle-ci ainsi que les arrêtés municipaux afin de les rendre plus contraignants et d'éviter qu'une de ces incivilités remette en cause la tenue de notre brocante que je sais très attendue par grand nombre d'entre vous.*

*Bien à vous,*

*Dominique CARLIER*



\*La modification de l'éclairage public par le remplacement de la totalité des lanternes par un éclairage à led a été effectuée ainsi que la mise aux normes des armoires électriques.

\*le changement de l'ensemble des menuiseries (portes, fenêtres et volets) de l'école et de la mairie a été réalisé ainsi que l'isolation des combles de l'école, celle de la mairie interviendra prochainement.

\*le bâtiment ancien, se trouvant devant l'église, est entièrement rénové (extérieur & intérieur). Il est désormais loué par la mairie pour un cabinet de sophrologie périnatalité.

\*les travaux d'aménagement de voirie place de la Fontaine sont en cours, suivront ceux du chemin des Garennes et de la rue du Pré-Voisin.

**L'ensemble de ces travaux est subventionné par la Région et le Département à hauteur de 70%**



Lors du vote du budget 2023, cette année comme depuis 2018, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes foncières, soit :

- \* Taxe foncière sur le bâti (TFB) 44,64 %
- \* Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) 39,82 %
- \* Taxe d'habitation (TH) 16,78 %

Néanmoins la part communale que vous aurez à payer sera peut-être en augmentation due à l'assiette de calcul établi par l'administration fiscale.

Pour 2023, les taxes communales représentent 21% des prévisions de recette du budget de fonctionnement.

\*\*\*\*\*

**Le fleurissement de la commune et en particulier place de la Fontaine et place de l'Eglise a commencé.**

**Un professionnel sera en charge d'entretenir ces espaces fleuris et de remplacer les plantations en fonction des saisons.**

**Pour rappel, le désherbage (mauvaises herbes) le long des habitations et trottoirs est à la charge des propriétaires ou locataires (arrêté AR\_35\_2019).**